



CONVENTION
VILLE DE ROUEN
CLUB NAUTIQUE ET ATHLETIQUE DE ROUEN

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- La **Ville de ROUEN**, représentée par Monsieur Guillaume BESTAUX, Adjoint au Maire de ROUEN chargé de la Jeunesse et des Sports, agissant en cette qualité au nom et pour le compte de ladite Ville en exécution de la délibération du Conseil Municipal en date du 19 octobre 2007,

d'une part,

ET :

- Le **Club Nautique et Athlétique de Rouen**, régulièrement affilié à la Fédération Française sous le n° 76007, dont le siège social est situé 20 rue de l'Industrie – 76000 ROUEN, représenté par Monsieur Thierry RENAULT, Président, habilité à cet effet par délibération du Conseil d'Administration en date du [REDACTED] (à compléter par l'association),

d'autre part,

IL EST EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

I - EXPOSE

Le Club Nautique et Athlétique de Rouen, propriétaire de ses locaux situés 20 rue de l'Industrie à ROUEN, souhaite augmenter la capacité de stockage de ses bateaux par la construction d'un hangar d'une capacité de 16 bateaux. Il s'agit d'une structure légère et démontable. Le coût de l'opération a été estimé à 56.841,03 € T.T.C.

Afin de participer au financement de cette opération, le Conseil Municipal de ROUEN, lors de sa séance du 26 octobre 2007, a décidé d'allouer au Club Nautique et Athlétique de Rouen une subvention de 17.400 €.

II - CONVENTION

Article 1 – La Ville de ROUEN s'engage à verser au Club Nautique et Athlétique de Rouen, une subvention maximale de 17.400 €, afin de lui permettre de financer la construction d'un hangar d'une capacité de stockage de 16 bateaux.

Article 2 – Le montant prévisionnel de la subvention a été déterminé en fonction du coût global de l'opération. Dans l'hypothèse où le coût définitif serait inférieur au coût initialement prévu, l'aide financière serait réduite en conséquence.

Article 3 – La subvention allouée par la Ville de ROUEN sera versée dès réception des factures acquittées.

Article 4 – La subvention sera virée sur le compte de l'association.

Code banque : 15959
Code guichet : 92149
Numéro de compte : 9994959245
Clé RIB : 47
Raison Sociale et adresse de la banque : Crédit Mutuel Rouen Saint Sever

Fait à ROUEN, en l'Hôtel de Ville, le

P. LE MAIRE DE ROUEN
par délégation

P. LE CLUB NAUTIQUE ET
ATHLETIQUE DE ROUEN

Guillaume BESTAUX
Adjoint au Maie

Thierry RENAULT
Président